



Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-842-5020 • Téléc. : 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

Assembly of First Nations of Quebec and Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, Suite 201
Wendake, Quebec G0A 4V0
Tel.: 418-842-5020 • Fax: 418-842-2660
www.apnql-afnql.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

JUSTICE ENVERS LES FEMMES DES PREMIÈRES NATIONS : L'APNQL DEMANDERA L'INTERVENTION DE L'ONU

New York, le 24 avril 2019 – « La justice pour les femmes de nos nations ne peut plus attendre. La discrimination de la part des services policiers envers les femmes des Premières Nations doit faire l'objet d'un examen spécifique par les instances de l'ONU, tel que le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. C'est ce message que nous venons porter aux Nations Unies », a déclaré Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), dans le cadre d'un événement parallèle organisé en marge des travaux de la 18^e session de l'Instance Permanente sur les questions autochtones des Nations Unies.

Cet événement sert de rappel aux trop nombreux cas d'abus policiers envers les femmes des Premières Nations. La situation a contribué à briser la confiance de nos nations envers le système de justice.

« Plusieurs femmes ne croient plus à ce système qui les a trahies et qui n'a pas su les protéger. C'est la raison pour laquelle je suis ici, pour appuyer leurs voix et lancer un appel international afin qu'elles puissent obtenir justice et respect de leurs droits humains », a expliqué la Cheffe de la Première Nation de Lac-Simon, Adrienne Jérôme, dont la communauté est voisine de la ville de Val-d'Or.

La Grande Cheffe du Conseil Tribal de la Nation Algonquine Anishnabeg Verna Polson qui participe également aux travaux de l'Instance, a tenu à ajouter ceci : « Avec les preuves présentées aux deux commissions d'enquête, nous craignons toujours que la Sûreté du Québec (SQ) ou d'autres corps de police puissent commettre des actes désobligeants et criminels en toute impunité. La Sûreté du Québec n'a jamais prononcé d'excuses ni entamé aucun dialogue avec les Premières Nations. Cette situation est déplorable et doit être dénoncée. »

« Nos enjeux ont fait l'objet de plusieurs commissions et des centaines de recommandations. Pourtant, peu d'impacts nous permettent de croire au changement. Nous continuerons de le rappeler aux gouvernements du Québec et du Canada qui doivent recevoir sous peu deux importants rapports (Commission Viens et Enquête nationale sur

les femmes et filles autochtones disparues et assassinées). Nous serons vigilants, » a conclu le Chef Ghislain Picard.

Une copie du mémoire de l'APNQL à la Commission Viens est disponible à :

<http://apnql.com/fr/evenement-parallele-de-lapnql/>

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisme politique qui regroupe 43 chefs des Premières Nations au Québec et au Labrador. Suivez l'APNQL sur Twitter @APNQL.

- 30 -

Renseignements :

Alain Garon, agaron@apnql.com

Conseiller aux communications

Cell. : 418 254-4620